



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/198
5 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA SITUATION AU TADJIKISTAN

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est présenté en application de la résolution 1089 (1996) du Conseil de sécurité, en date du 13 décembre 1996. Il donne des informations actualisées sur l'évolution de la situation au Tadjikistan, les activités de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT), ainsi que les activités de mon Représentant spécial pour le Tadjikistan depuis mon dernier rapport intérimaire 21 janvier 1997 (S/1997/56).

II. ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU TADJIKISTAN

2. La situation dans la vallée du Karateguine et le secteur de Tavildara, qui était calme mais tendue, comme je l'avais signalé dans mon précédent rapport, a continué de se détendre grâce aux efforts communs déployés par les représentants de haut niveau du Gouvernement et de l'opposition dans la région pour faire observer l'accord de cessez-le-feu de Khousesh. Les représentants du Gouvernement étaient dirigés par M. Amirkul Azimov, Secrétaire du Conseil national de sécurité et les représentants de l'opposition par M. Davlat Usmon, Chef d'état-major de l'Opposition tadjike unie (OTU). Ils bénéficieraient de l'appui de la Commission mixte et de la MONUT. Le cessez-le-feu entre le Gouvernement et l'OTU a été généralement respecté.

3. À la mi-janvier, comme suite à la demande du Gouvernement et de l'opposition qui souhaitaient qu'elle déploie de nouvelles équipes dans la région, la MONUT a effectué un certain nombre de patrouilles entre Douchambé et Garm pour confirmer les garanties de sécurité qu'elle avait reçues des deux parties concernant la liberté de mouvement sans aucune entrave le long de cette route. Ne s'étant heurtée à aucun obstacle, la MONUT s'est préparée, dans un premier temps, à déployer du personnel à Komsomolabad et Childara le 7 février.

4. Le 3 février, toutefois, cinq membres du personnel de la MONUT (trois observateurs militaires ressortissants de l'Autriche, de la Suisse et de l'Ukraine respectivement, ainsi qu'un médecin suisse et un interprète tadjik) ont été arrêtés près d'Obigarm alors qu'ils se rendaient de Garm à Douchambé pour procéder à l'évacuation médicale d'un observateur militaire et ont été pris en otage par le même groupe armé qui avait déjà enlevé 23 personnes le 20 décembre. Ce groupe était commandé par Bakhrom Sodirov, frère du dirigeant du groupe Rizvon. Les otages ont été emmenés dans un camp situé à Kalainav,

5 kilomètres à l'ouest d'Obigarm. Le groupe a exigé le retour au Tadjikistan de Rizvon Sodirov qui se trouvait dans le nord de l'Afghanistan, ainsi que d'un certain nombre de ses combattants. Le groupe avait déjà émis la même exigence, sans qu'elle soit suivie d'effet, au mois de décembre.

5. Le 5 février, le même groupe a pris en otage sept autres personnes : un représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi que son interprète et cinq journalistes, dont trois ressortissants de la Fédération de Russie. Le matin suivant, en plein jour, quatre membres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont été pris en otage avec leurs véhicules à Douchambé. Le 7 février, le Ministre tadjik de la sécurité, M. Saidamir Zukhurov, a été également pris en otage alors qu'il essayait de négocier la libération des autres personnes enlevées.

6. Le Gouvernement tadjik a pris la direction des efforts déployés pour résoudre la crise des otages. Le Président Rakhmonov, qui participe personnellement à ces efforts, a agi en consultation étroite avec la MONUT et avec le Gouvernement de la Fédération de Russie. Le commandant afghan Ahmad Shah Massoud, qui contrôle la zone du nord de l'Afghanistan où se trouvent les combattants du groupe de Sodirov, s'est rendu à Douchambé où il a apporté une aide précieuse. Tous les intéressés sont convenus qu'il fallait s'occuper en priorité de faire libérer les otages, dans des conditions de sécurité et par des moyens pacifiques.

7. Les deux agents du CICR ont été libérés le 7 février et l'observateur militaire de la MONUT qui était souffrant l'a été le 11 février. Entre-temps, le 8 février, Rizvon Sodirov avait été amené au camp de son frère, en vue de la libération immédiate des otages et il devait retourner en Afghanistan aussitôt après, mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Rizvon Sodirov est resté avec son frère et il a de nouveau exigé que ses combattants soient ramenés d'Afghanistan; plus précisément il a exigé que 40 d'entre eux soient ramenés, chacun avec du matériel pour deux. Comme en satisfaisant à cette demande, on renforcerait un groupe déjà capable d'entraver la circulation sur la route principale entre Douchambé et Garm, au détriment non seulement du Gouvernement mais aussi de l'opposition, le Président Rakhmonov a consulté le chef de l'OTU, M. Abdullo Nuri. M. Nuri a reconnu que le Gouvernement n'avait pas d'autre choix que de faire droit à cette demande du groupe de Sodirov et s'est immédiatement prononcé pour cette solution.

8. Alors que les négociations se poursuivaient et que des dispositions étaient prises pour le retour des combattants de l'Afghanistan, le 13 février, un des journalistes qui avaient été faits prisonniers a signalé, depuis le camp qu'un des otages, un observateur militaire des Nations Unies, avait été tué par balles. Il est apparu par la suite que cette information, qui avait été communiquée de bonne foi sur la base d'éléments observés dans le camp et de déclarations des preneurs d'otages, était inexacte.

9. Les 40 combattants ont été regroupés à Taloqan, dans le nord de l'Afghanistan, avec l'aide du commandant Ahmad Shah Massoud. Toutefois, le Gouvernement voulait transporter les combattants et leurs armes séparément et, au cours de l'opération de désarmement, il y a eu une échauffourée entre le groupe de Sodirov et les forces de Massoud et sept des hommes de Sodirov ont été tués ou blessés. Les autres ont été transportés par avion au Tadjikistan.

10. Les modalités de l'échange des otages contre les combattants ont été élaborées par téléphone entre Bakhrom Sodirov et M. Vitaly Ignatenko, Vice-Premier Ministre de la Fédération de Russie. Les otages ont été libérés en trois phases : d'abord deux le 14 février lorsque les combattants de Sodirov sont arrivés à Obigarm, cinq le 16 février lorsqu'ils sont arrivés au camp de Bakhrom Sodirov, et enfin les six derniers le 17 février, à l'issue de nouvelles longues négociations entre le Président Rakhmonov et les membres du groupe. Les otages étaient relativement en bon état, bien qu'ils aient manifestement vécu une expérience traumatisante et que certains aient été battus et maltraités.

11. Une fois tous les otages libérés, les forces du Gouvernement et de l'opposition auraient attaqué le groupe de Sodirov mais leur offensive ne semble pas avoir donné de résultats décisifs. Entre-temps, le 18 février, dès le lendemain de la libération des derniers otages, sept personnes dont cinq d'origine russe, ont été assassinées à Douchambé. D'après mes informations, les autorités tadjikes ont arrêté cinq individus qui, selon certaines preuves, paraissent être responsables de ces assassinats entre autres. Depuis lors, la MONUT a été prévenue par une source digne de foi que, pour obtenir la libération de ces cinq individus, certains éléments de l'OTU pourraient tenter de prendre en otage des membres du personnel de l'ONU.

12. Compte tenu de ces faits nouveaux, j'ai autorisé, le 8 février la suspension de toutes les activités de l'ONU dans le pays et le redéploiement en Ouzbékistan, en deux phases, de tous les membres du personnel de l'ONU au Tadjikistan, à l'exception d'une petite équipe de la MONUT à Douchambé et d'un bureau de liaison civil à Khujand. L'attaché de liaison à Taloqan a également été évacué en raison de la présence de membres du groupe de Sodirov dans la région. Dans ce contexte, les effectifs militaires de la MONUT ont été temporairement réduits, les observateurs militaires qui avaient fini leur tour de service n'ayant pas été remplacés. Au début du mois de mars, la MONUT comptait 82 hommes au total, à savoir 28 observateurs militaires venant des pays suivants : Autriche (3), Bangladesh (2), Bulgarie (3), Danemark (3), Jordanie (3), Pologne (2), Suisse (5), Ukraine (3) et Uruguay (4) et 54 membres du personnel civil, dont 20 recrutés sur le plan international. M. Gerd Dietrich Merrem a continué d'être mon Représentant spécial pour le Tadjikistan et le colonel Jan Andersen (Danemark) était le chef par intérim du groupe d'observateurs militaires depuis le départ du général de brigade Hasan Abaza (Jordanie), dont le tour de service s'est terminé le 31 décembre 1996. Le général de brigade Boleslaw Izydorcyk (Pologne) arrivera prochainement au Tadjikistan pour prendre les fonctions de chef du groupe d'observateurs militaires. Au moment de la rédaction du présent rapport, 22 observateurs militaires et 10 fonctionnaires civils ont été redéployés en Ouzbékistan.

III. PROCESSUS DE NÉGOCIATION

13. À la suite de la série de pourparlers intertadjiks qui ont eu lieu en janvier (voir S/1997/56), mon Représentant spécial a poursuivi ses contacts avec les deux parties, ainsi qu'avec les représentants des pays observateurs, dans le but d'éliminer les divergences de vues existant sur certaines questions politiques en suspens et d'accélérer la préparation de la prochaine série de négociations sur les questions militaires. À l'invitation du Gouvernement russe, les participants ont entamé cette série à Moscou, le 26 février.

/...

14. Du fait des progrès réalisés dans les négociations au cours des derniers mois, divers groupes tadjiks, qui ne s'estiment représentés ni par le Gouvernement ni par l'OTU, ont établi des contacts avec la MONUT, exprimant leur désir de participer au processus politique. Une décision à ce sujet incomberait en premier lieu aux parties aux pourparlers intertadjiks, mais l'ONU a encouragé ces dernières à associer les groupes en question aux négociations, en tant que membres de leurs délégations respectives ou sous une quelconque autre forme. L'Organisation a affirmé que le processus de réconciliation nationale visait à créer des conditions permettant à toutes les parties tadjikes de participer librement aux efforts à cette fin, dans des conditions d'égalité. La MONUT a toutefois signalé que certains groupes armés semblaient opposés à l'ensemble du processus de réconciliation nationale.

15. Avant l'ouverture des pourparlers de Moscou, le Président Rakhmonov et M. Nuri se sont rencontrés les 20 et 21 février à Mashhad (République islamique d'Iran), afin d'examiner les questions qui n'avaient pas été réglées lors des pourparlers de Téhéran. Ils sont parvenus à un accord sur la Charte de la Commission de réconciliation nationale et sur un protocole additionnel concernant l'attribution des principaux postes gouvernementaux et ont publié un communiqué conjoint déplorant les actes de terrorisme (S/1997/169, annexes I à III).

16. Le 26 février, mon Représentant spécial a ouvert la série de pourparlers intertadjiks à Moscou, en présence de représentants des organisations et pays observateurs. La délégation gouvernementale était dirigée par le Ministre des affaires étrangères, M. Talbak Nazarov, et celle de l'OTU par M. Akbar Turajonzodah, Premier Vice-Président de l'OTU. Les deux parties ont présenté des documents de travail sur les questions militaires, à savoir la réforme des structures du pouvoir (forces armées, police et sécurité), ainsi que le désarmement et la réinsertion des forces de l'OTU dans ces structures ou dans la vie civile. Les pourparlers ont commencé dans une atmosphère positive et des compromis possibles ont pu être dégagés sur diverses questions. Ils se sont toutefois déroulés sous la menace d'une suspension éventuelle par la délégation de l'OTU en raison de l'arrestation de cinq membres de l'opposition par le Gouvernement (voir par. 11, plus haut). Le 3 mars, les négociations ont été interrompues pendant deux jours, afin de permettre à un membre de la délégation de l'OTU de se rendre à Douchambé auprès des détenus. Le Gouvernement a également autorisé le CICR et la MONUT à leur rendre visite.

IV. ASPECTS FINANCIERS

17. Dans sa résolution 50/238 du 7 juin 1996, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 7 478 900 dollars pour le financement de la Mission du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. Par conséquent, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la MONUT au-delà du 15 mars 1997, on peut estimer le coût de son maintien à 623 242 dollars par mois en chiffres bruts, sous réserve que ses effectifs et ses attributions demeurent inchangés.

18. Au 28 février 1997, le solde non acquitté des contributions au compte spécial de la Mission, mises en recouvrement auprès des États Membres pour la période allant de sa création jusqu'au 15 mars 1997, se chiffrait à 2 430 119 dollars, ce qui représente environ 12 % du budget de la Mission. Le

/...

solde non acquitté des contributions au titre de l'ensemble des opérations de maintien de la paix s'élevait à 1,9 milliard de dollars.

V. OBSERVATIONS

19. Les documents adoptés à Mashhad s'ajoutent à la liste de plus en plus longue des accords de fond conclus au cours des deux derniers mois et demi, à savoir le protocole de Khusdeh, en date du 11 décembre 1996, relatif au règlement de la situation militaire et politique dans les zones d'affrontement; l'accord et le protocole de Moscou, en date du 23 décembre 1996, concernant la création d'une commission de réconciliation nationale; et le protocole de Téhéran sur les réfugiés, en date du 13 février 1997. Les pourparlers intertadjiks de Moscou, provisoirement suspendus, représentent un autre signe positif et je tiendrai le Conseil informé de leur progrès. Ces mesures marquent une étape importante sur la voie difficile menant du conflit armé à un système politique où puisse s'exercer une concurrence pacifique normale. De ce fait, le processus de négociation, impulsé par l'intervention personnelle décisive du Président Rakhmonov et du dirigeant de l'OTU, M. Nuri, a pu progresser à un rythme rapide. Je continue de penser que cet effort mérite le soutien vigoureux de la communauté internationale.

20. Je suis en même temps profondément préoccupé par les dangers qui menacent les membres du personnel des Nations Unies, lesquels s'efforcent, malgré de grandes difficultés, de fournir cet appui. Aussi importante que soit leur tâche, je ne peux, en conscience, les laisser reprendre leurs activités habituelles s'il n'existe pas d'assurances raisonnables garantissant leur sécurité. J'ai donc décidé, tant que la situation au Tadjikistan ne se sera pas stabilisée et que le personnel international sera particulièrement menacé, de maintenir, pour le moment, la suspension des activités des Nations Unies au Tadjikistan, à l'exception d'une présence limitée de la MONUT. Cette décision demeure subordonnée à l'examen et à la réévaluation continus de la situation, ainsi qu'à l'adoption de nouvelles mesures de sécurité plus rigoureuses par le Gouvernement tadjik.

21. Dans les circonstances actuelles, je recommande au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MONUT pour une période de trois mois seulement, c'est-à-dire jusqu'au 15 juin 1997, étant entendu que je le tiendrai au courant de tout fait nouveau important qui pourrait survenir.

22. Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude aux Gouvernements tadjik et russe, ainsi qu'à tous les autres intervenants, pour les efforts déployés afin d'obtenir la libération des otages. Je tiens également à remercier les pays qui fournissent du personnel militaire à la MONUT de leur soutien résolu et les Gouvernements suisse et britannique de leur concours efficace et prompt.

23. Enfin, je tiens à rendre hommage à mon Représentant spécial et aux hommes et femmes qui collaborent avec lui au sein de la MONUT. Leur conduite au cours de la période extrêmement pénible qu'ils ont traversée récemment est une source de satisfaction et de fierté pour l'ONU.
